## PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE DU CONGO Unité - Travail - Progrès

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

.....

## Décret n° 98 - 118 du 7 Mai 1998 portant nomination d'un conseiller du Président de la République

## Le Président de la République

Vu l'Acte Fondamental;

Vu le décret n° 001-97 du 29 octobre 1997 portant nomination du ministre, directeur du cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

## DECRETE:

Article premier : Madame **BOUTAOUAKOU Anastasie**, épouse MAKOSSO, est nommée conseiller du Président de la République.

Article 2: Madame BOUTAOUAKOU Anastasie, épouse MAKOSSO, percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de madame *BOUTAOUAKOU Anastasie*, épouse MAKOSSO, sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel./-

Fait à Brazzaville, le 7 Mai 1998

Le Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO .-